



# CAP N du 27 septembre 2013 : Intégration dans le corps des Contrôleurs des Finances Publiques

## Déclaration liminaire portant sur la CAPN du 25/9/2013 pour la titularisation de contrôleurs contractuels de la promotion 2012/2013

Déclinant la modernisation de l'action publique (MAP) et traduisant l'austérité à la DGFiP, le directeur général a rendu publique le 9 juillet sa démarche stratégique. Il a obligé les chefs de service à réunir les agents pendant la période estivale à des fins de basse propagande.

Or, le contexte dans lequel s'inscrit la démarche stratégique est la poursuite des suppressions d'emplois avec un budget 2014 qui prévoit, notamment, 2564 suppressions d'emplois à Bercy (25 000 depuis 2002) et la réduction drastique des dotations budgétaires.

La démarche stratégique c'est notamment une accélération de la liquidation de pans entiers des directions territoriales, les transferts aux directions régionales qui seront dotées de pouvoirs étendus, la dématérialisation généralisée, les concentrations du réseau, les pôles en tous genres, le travail à distance, le recul de l'accueil, la remise en cause des droits des agents sous couvert de réévaluation régulière.

La CGT Finances Publiques condamne la démarche stratégique et exige son abandon.

La CGT Finances Publiques entend continuer les mobilisations sur la base des premières initiatives et des mobilisations locales actuelles, de toute nature :

- ✓ boycott de l'application chronophage Rialto investigations dans les Dircofi,
- ✓ pétitions dans les services, lettres ouvertes au Directeur Général et rassemblements des agents dans plusieurs Directions notamment contre les vacances d'emplois,
- ✓ actions des agents contre les fusions de services (avec succès pour les secteurs d'assiette des SIP de Rennes),
- ✓ luttes pour la défense des trésoreries de proximité (avec des succès comme ceux du Cher et du Finistère),
- ✓ 12 jours de grève avec succès contre la vente du site Saint Anne à Marseille, représentant un camouflet historique aux orientations destructrices de la politique immobilière de l'Etat,
- ✓ programme revendicatif des agents de la Guadeloupe avec grève,
- ✓ mobilisation des centres d'encaissement et grève nationale le 16 septembre pour la revalorisation de leur prime.

Cette liste non exhaustive démontre le profond malaise des services, la souffrance au travail grandissante, la volonté des agents de ne pas laisser démanteler notre administration et ses missions.

Prenant appui sur les luttes et initiatives d'actions menées au plan local, la CGT Finances Publiques travaille aux convergences des luttes du niveau interprofessionnel au niveau Fonction Publique pour donner un prolongement à la grève du 10 septembre.

CGT FINANCES PUBLIQUES

Montreuil, le 30 septembre 2013

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL Cedex

• [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

• Courriels : [cgt@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt@dgfip.finances.gouv.fr)

• [dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr)

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

Concernant la CAPN d'aujourd'hui, la CGT n'a eu que rarement l'occasion de faire une déclaration liminaire concernant l'ordre du jour de cette CAP à savoir l'intégration de militaires dans le corps des contrôleurs des finances publiques.

Quant à l'autre sujet rattaché à l'ordre du jour, s'agissant d'une disposition statutaire abordée pour la première fois dans le cadre d'une CAPN depuis la fusion, nous attendrons vos explications pour déterminer la forme de nos commentaires sur la question.

En réalité, nous reviendrons surtout dans cette déclaration sur ce qui vient de se dérouler autour de la CAP du 25 septembre sur la titularisation des contrôleurs contractuels.

Pour commencer, la CGT rappelle son attachement aux concours, et donc son opposition au recrutement par la voie contractuelle qui porte atteinte à l'égalité d'accès des travailleurs handicapés.

Elle rappelle aussi sa totale opposition à la décision de la DG d'introduire un stage probatoire pour les contrôleurs handicapés recrutés par la voie contractuelle. Ils sont doublement discriminés, en tant que cadre B puisque cette disposition ne s'applique pas aux A, mais aussi en tant qu'handicapés puisque le stage n'est pas probatoire pour la titularisation des autres contrôleurs stagiaires.

C'est dans ce cadre qu'avec l'ensemble des élus B des autres organisations syndicales, les élus CGT ont demandé la suppression du caractère probatoire du stage pratique des contrôleurs contractuels comme préalable à la tenue de la CAP de titularisation. Devant le refus de la direction générale d'accéder à cette demande, ils ont décidé unilatéralement de boycotter la CAP du 25 septembre.

Devant cette situation de blocage, notre administration a toutefois accepté d'entamer une discussion sur le sujet qui se décline et se résume au final en 3 points :

**1/ refus de neutraliser le stage probatoire** pour la promotion 2012/2013 à l'ordre du jour de la CAP du 25 septembre comme nous l'avons demandé.

**2/ proposition d'acter le caractère probant du stage pratique pour les contractuels** au dessous de la moyenne à l'issue du stage théorique. En clair, un stage pratique réussi pourrait permettre la titularisation d'un agent n'ayant pas obtenu la moyenne au stage théorique (scolarité), ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

**3/ proposition d'organiser avant mai 2014** (fin du stage théorique de la promo 2013/2014), un Groupe de Travail traitant de l'ensemble de la problématique des contractuels handicapés : recrutement - formation - titularisation. Mais sans que cela engage nécessairement la direction générale à revenir en arrière sur le caractère probatoire du stage pratique.

Très clairement, ces mesures ne répondent pas du tout à la revendication principale portée dès le départ. Pour les élus de la CGT finances publiques, on est très loin du compte et c'est inacceptable en l'état !

Encore une fois, l'amélioration des conditions de vie au travail, la prévention des risques ou encore la prise en compte de la souffrance au travail en reste aux beaux discours virtuels de notre administration, quand elle pourrait passer aux actes en apportant un réel début de réponse sur ces questions à une partie des personnels particulièrement exposée.

**A la veille d'un Comité Technique de Réseau prévu le 1<sup>er</sup> octobre qui devait être placé sous le signe d'une reprise d'un vrai dialogue social, nous avons donné l'occasion à la direction générale de faire une annonce forte en direction des personnels. C'est encore raté !**

**Cela augure mal de la suite et la CGT ne peut que le déplorer et le dénoncer !**